





FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES D'INFRACTIONS

Référence :

RL008

Niveau : Modalités : Tarifs :

Bases

E-Learning

Nous consulter

LIEUX ET DATES:

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

• Connaitre les missions du FGTI et conseiller l'assuré, victime d'une infraction

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement cliquez ici!

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un podcast donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.

Formateur(s):

Cette formation a été conçue par Nathalie ROSE, responsable pédagogique à l'Ifpass.

Les plus de la formation :

L'assureur n'est pas toujours en mesure d'indemniser une victime mais il peut toutefois l'aider en la conseillant sur les organismes à même de lui apporter un soutien et parfois de l'indemniser. C'est le cas du FGTI dont il convient de connaître les missions.

PROGRAMME

A. Fonds de Garantie des Victimes d'infractions

Validation des acquis :

Pour valider cette formation, vous devez :

- écouter le podcast.
- réussir le quiz en obtenant 80% de bonnes réponses.

Personnalisation parcours:

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, gestionnaires de formation et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées. Le webcocooner est un professionnel de l'assurance qui a pour mission de vous accompagner dans l'accomplissement de votre formation et donc dans l'acquisition de vos connaissances. Il est joignable par forum.

Fiche identité:

Cette formation a été écrite et conçue en 2021 et est la propriété d'Ifpass Services.

Elle contient les éléments suivants :

- 1. 2 podcasts (durée totale d'environ 5 minutes);
- 2. 1 quiz final de 5 questions.

PUBLIC

Tous les publics

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – <u>nbenakli@ifpass.fr</u> - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement. Pour plus de renseignement contactez-nous!

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 30/06/2024 à 17:23